ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Vos compétences s'expriment ici !

UNE TECHNICIENNE OU UN TECHNICIEN AUX OPÉRATIONS - RÉGIE
(Contrat occasionnel, sur appel)

Offre de recrutement : REC-32640-RÉGIE

Pourquoi choisir l'Assemblée nationale?

Pour :

- Évoluer dans un lieu prestigieux d'histoire, d'action et de décision, au cœur d'un quartier animé.
- Être témoin et acteur d'évènements marquants de l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec.
- Mettre à profit vos forces et votre expérience dans un créneau unique, au service des parlementaires.
- Gagner un milieu de travail inspirant qui favorise un sentiment d'appartenance et une synergie au sein d'une équipe dévouée et passionnée.

Assemblée nationale du Québec : Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications, Service de la télédiffusion des débats. Deux emplois occasionnel d'une durée approximative d'un an pour un maximum de 1300 heures avec possibilité de renouvellement sont à pourvoir au 1050, rue des Parlementaires à Québec.

Contexte : L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée de deux secteurs, soit le secteur politique qui comprend les députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales et environ 600 employés politiques, et le secteur administratif qui compte environ 700 employés. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. Ils exercent également le rôle d'intermédiaire entre leurs électeurs et l'administration publique.

Mandats : La Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications (DITT) a pour mandat de planifier, coordonner et contrôler l'ensemble des activités reliées à l'implantation, l'exploitation, le soutien, l'entretien et le développement des systèmes informatiques, bureautiques, de télédiffusion et de télécommunications. La Direction est composée de trois services, soit le Service des systèmes informationnels et des réseaux, le Centre de services et bureautique et le Service de la télédiffusion des débats (STD), où se trouve l'emploi offert. Plus précisément, le STD coordonne les activités du Canal de l'Assemblée nationale, qui offre une programmation visant à informer les citoyens des travaux et activités se déroulant à l'Assemblée nationale et de son organisation et fonctionnement. Il fournit le soutien professionnel et technique pour l'enregistrement et la couverture télévisée et sonore des travaux parlementaires et des autres activités qui se déroulent à l'Assemblée nationale, aux salles de commission et autres s'il y a lieu. De concert avec la direction des communications et des programmes éducatifs, il élabore, coordonne, produit et réalise les documents audiovisuels et multimédias aux fins de diffusion sur le Canal ou dans le site Internet de l'Assemblée.

Attributions : Sous l'autorité du directeur et sous la supervision du responsable du secteur Captation et mise en ondes, le titulaire de l'emploi effectue principalement les opérations inhérentes à la captation, la diffusion et l'archivage des travaux parlementaires, des activités de presse, des activités spéciales et institutionnelles. Il peut également être appelé à prêter main-forte aux autres secteurs du Service lors des périodes de surcharge, comme dans le secteur des technologies de télédiffusion par exemple. Il collabore également au développement des pratiques, à la normalisation et à la mise en place des procédures de travail et, parfois, participe à la formation des nouveaux techniciens.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Vos compétences s'expriment ici !

À cet effet, ces principales tâches consistent à :

- Effectuer les installations, branchements, vérifications, ajustements et réglages nécessaires des appareils selon les méthodes établies en régie de captation;
- Opérer sous la supervision du réalisateur, différents équipements de régie tels que la caméra robotisée, l'aiguillage vidéo, la console audio, les blocs de contrôle des caméras, le synthétiseur d'écriture, les serveurs etc.;
- Sous la supervision du coordonnateur technique, installer les équipements et effectuer les vérifications, ajustements et réglages nécessaires, lors des couvertures d'événements institutionnels et spéciaux, et ce, en fonction des normes télévisuelles et besoins établis par le coordonnateur technique;
- Effectuer le suivi sur le fonctionnement des équipements en vue de la bonne marche constante des régies et des plateaux;
- Collaborer, avec l'équipe de réalisation, au développement des pratiques, à la normalisation et à la mise en place des procédures de travail en regard des appareils et des opérations en régie et sur les plateaux de production.

Profil recherché : La personne recherchée doit faire preuve de rigueur dans l'exécution de ses mandats, de jugement et doit être autonome. Elle possède de grandes capacités d'apprentissage (polyvalence) et de flexibilité dans ses relations interpersonnelles, et elle sait démontrer leadership et initiative. De plus, elle doit avoir un niveau d'attention et de concentration élevé, doit faire preuve de vigilance et avoir une bonne résistance au stress inhérent aux imprévus et au calendrier des travaux parlementaires. Elle doit contribuer au maintien de l'esprit d'équipe dans son secteur et au sein de la direction et démontrer un excellent service client.

Conditions d'admission : Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en télévision, en électrotechnique ou dans une discipline équivalente. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience de travail pertinente.

Période d'inscription : Du 6 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Inscription : Faire parvenir un curriculum vitae détaillé, en inscrivant le numéro **REC-290449-RÉGIE** en objet de votre message à l'attention de M^{me} Marie-Pier Martel à l'adresse courriel suivante : dotation@assnat.qc.ca.

IMPORTANT : Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez inscrire s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et de fin. Pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heure travaillée par semaine ou le nombre d'heures totales effectué au contrat.

Informations sur le processus de dotation : M^{me} Marie-Pier Martel, 418 644-5444, p. 70875

Informations sur les attributions de l'emploi : M^{me} Marie-Claude Grenier, 418 643-2725, poste 70451

Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Choisir l'Assemblée nationale, c'est s'offrir sur place de multiples avantages…

- Sur la colline Parlementaire dans un environnement unique.
- Facilement accessible, près de tous les services.
- Café et restaurant où la cuisine santé est à l'honneur.
- Accès privilégié à la Bibliothèque de l'Assemblée, mémoire du Québec.
- Tarif préférentiel sur un abonnement annuel à un centre de conditionnement physique.
- Programmes de formation et de développement des compétences.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !